Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 6

Rubrik: Inspectorat

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Inspectorat des ruchers du canton de Vaud

Chers collègues apiculteurs, voici quelques conseils ou rappels pour ce mois.

La distribution des acaricides débute ce mois déjà pour certains districts. Veuillez vous référer au **programme publié** dans la *Revue* d'avril.

Le service vétérinaire, en accord avec le comité FVA, **vous recommande** les solutions ou produits acaricides proposés.

- Vos précieux essaims ont-ils été **traités** préventivement?
- Faute d'essaims, il faut **rajeunir** votre cheptel! La formation de nucléis est indispensable pour **sauvegarder votre rucher**; cela fait partie de la **lutte intégrée** préconisée par la section apicole du Liebefeld.
- La deuxième, voire la troisième **découpe du couvain de mâle** est nécessaire pour éliminer une partie des parasites.
- **Le contrôle de la chute naturelle** des varroas permet d'évaluer le taux d'infestation des colonies et de prendre les mesures nécessaires.
- Faites un minimum de **sélection** dans votre apier: éliminez les colonies faibles ou non-valeurs, multipliez les ruches vigoureuses, élevez ou introduisez des reines de qualité.
- Si la récolte fait défaut, ne restez pas inactifs, préparez déjà vos colonies pour la saison prochaine, il n'est jamais trop tôt pour bien faire!
- Dernière exhortation pour ce mois: **participez** aux cours ou démonstrations des traitements organisés par votre section.

Bonne continuation.

L'inspecteur cantonal

Compte rendu des pertes dans les districts de Neuchâtel et Boudry

Suite à ma demande adressée à tous les apiculteurs des districts de Neuchâtel et Boudry d'annoncer les pertes anormales de colonies, à retourner pour fin avril.

District de Neuchâtel: 15 réponses sur 44 ruchers, 25 colonies péries sur 155 (16% de perte).

District de Boudry: 42 réponses sur 92 ruchers, 122 colonies péries sur 410 (30% de perte).

Il est navrant de constater que la majorité des apiculteurs ne répondent pas à ce genre de demande; le fait de perdre des colonies n'est pas un crime, mais c'est une obligation de les annoncer qui est prévue par l'art. 61 al. 3 de l'OFE. C'est le seul moyen d'en référer à nos « Excellences » de Berne! Comment voulez-vous être entendu si vous n'annoncez pas vos pertes!

L'inspecteur des cercles de Neuchâtel et Boudry:
Michel Jaccard, Gare 23, 2023 Boudry